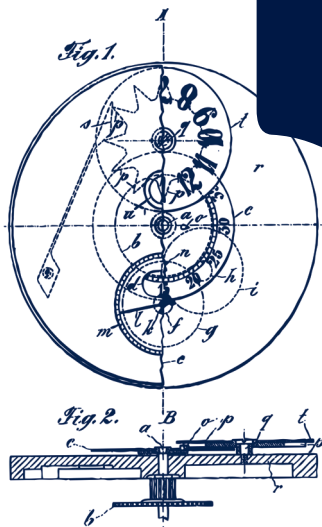




MANUEL D'INSTRUCTIONS



1887

La Manufacture d'Horlogerie Eberhard & Co., fondée en 1887 par Georges-Lucien Eberhard à La Chaux-de-Fonds, s'est immédiatement spécialisée dans la production de montres chronographes. Pour cette raison, elle a acquis une place très importante dans le monde de l'horlogerie de haut de gamme. La production de montres élégantes et sportives a également contribué à accroître le prestige de la marque Eberhard & Co. Ceci a été possible grâce à la motivation permanente des techniciens et à l'habileté des créateurs qui ont maintenu les produits à l'avant-garde avec le développement des technologies modernes les plus sophistiquées, grâce aussi au soin artisanal apporté aux détails, dans le respect de la grande tradition suisse de l'horlogerie de précision.

Plus de 130 ans se sont écoulés et, maintenant plus que jamais, Eberhard & Co. est un symbole prestigieux qui a contribué à maintenir à un niveau élevé toutes ces valeurs qui ont rendu unique l'horlogerie suisse.

Aujourd'hui, le Musée Eberhard & Co. peut être visité sur rendez-vous au siège historique de l'avenue Léopold-Robert, au numéro 73.

Fondée en 1887, la Manufacture d'Horlogerie Eberhard & Co. a toujours suivi une ligne bien précise dans sa production de montres.

Votre montre Eberhard & Co., fabriquée dans nos ateliers, est le résultat de cette tradition qui valorise le goût du travail bien fait et le choix rigoureux des matières utilisées. Cette tradition se base sur les technologies modernes les plus sophistiquées. Nos collaborateurs, à qui nous avons confié la fabrication de votre montre, sont des spécialistes hautement qualifiés.

Si votre montre Eberhard & Co. est portée correctement et normalement, nous la garantissons exempte de tout vice de matière ou défaut de fabrication pour une période de 24 mois.

La garantie ne couvre pas:

- les dégâts provoqués par de fausses manipulations techniques ou par des chocs
- les dommages, y compris les dommages indirects, causés par des chocs ou des chutes ou une mauvaise utilisation de la montre
- le bracelet, le verre, la pile et tous les éléments usés suite à l'utilisation normale de montre
- les montres dont le numéro de référence ou de matricule a été abîmé ou modifié ou qui ne sont pas munies d'une Shield Card régulièrement activée
- les travaux sur les montres et bracelets effectués par du personnel non habilité ou les modifications apportées à la configuration originale de la montre
- les dommages causés par l'absence de contrôle de l'étanchéité à l'eau

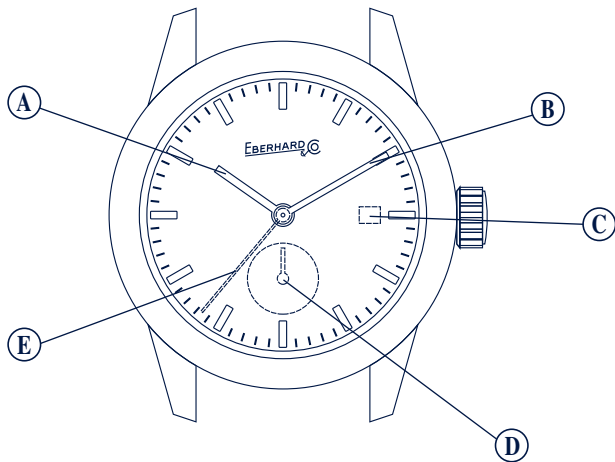
Pour une intervention technique sur les modèles Eberhard & Co., veuillez vous adresser à nos centres de réparation ou un revendeur agréé, en transmettant la Shield Card dûment compilée et complète de code PIN d'activation.

Pour le contrôle et la révision du mécanisme, nous vous conseillons:

- pour les montres mécaniques: en moyenne tous les 3 ans
- pour les montres quartz : lorsque la pile est déchargée. Nous vous recommandons de faire remplacer la pile dès qu'elle est déchargée.

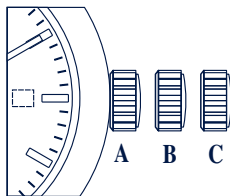
Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site **eberhard1887.com**

LECTURE DU CADRAN



- A Aiguille des heures
- B Aiguille des minutes
- C Date (si présente)
- D Trotteuse (si présente)
- E Aiguille des secondes (si présente)

UTILISATION DE LA COURONNE



POSITION A Position de remontage manuel du mouvement. Imperméabilité garantie

POSITION B Pour les montres sans affichage de la date : extraire la couronne pour le réglage des heures et des minutes
Pour les montres avec affichage de la date : extraire la couronne pour le réglage rapide de la date

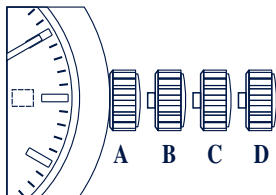
POSITION C Pour les montres avec affichage de la date : position pour le réglage des heures et des minutes
(Sur certains modèles, le mouvement peut s'arrêter)

Attention : comme la date change aux alentours de minuit, évitez d'effectuer la correction rapide de la date dans la plage horaire comprise entre 22h00 et 1h00 du matin.

Important : après avoir effectué les réglages, la couronne doit être remise en position A.

Lorsqu'une montre automatique a connu une période d'inactivité, il est recommandé d'effectuer un remontage manuel du mouvement avant de la porter.

UTILISATION DE LA COURONNE DE VIS



POSITION A Couronne vissée, imperméabilité garantie.

POSITION B Dévisser la couronne en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
Position de remontage du mouvement

POSITION C Pour les montres sans affichage de la date : position pour le réglage des heures et des minutes
Pour les montres avec affichage de la date : eposition pour le réglage rapide du calendrier

POSITION D Pour les montres avec affichage de la date : position pour le réglage des heures et des minutes
(Sur certains modèles, le mouvement peut s'arrêter)

Attention : comme la date change aux alentours de minuit, évitez d'effectuer la correction rapide de la date dans la plage horaire comprise entre 22h00 et 1h00 du matin.

Important : après avoir effectué les réglages, la couronne doit être remise en position A.

Lorsqu'une montre automatique a connu une période d'inactivité, il est recommandé d'effectuer un remontage manuel du mouvement avant de la porter.

ENTRETIEN DES BRACELETS EN CUIR

Les bracelets utilisés sur nos montres sont faits de matériaux naturels et hypoallergéniques, soumis à des tannages végétaux selon les réglementations en vigueur et donc sans éléments d'étanchéité chimiques et par conséquent la durée moyenne dépend fortement de l'utilisation de la montre. Nous vous recommandons d'éviter tout contact direct avec des parfums, des produits cosmétiques ou des détergents qui pourraient endommager le bracelet.

ENTRETIEN DU BRACELET EN PLASTIQUE

Il est recommandé de nettoyer périodiquement le bracelet avec de l'eau et du savon neutre, en évitant d'utiliser des détergents agressifs.

ÉLIMINATION DE DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES



Aux fins de la mise en oeuvre des Directives communautaires 2002/95/CE, 2002/96/CE et 2003/10/CE ainsi qu'elles ont été transposées par les normes nationales en vigueur, à la fin de son cycle de vie, le produit électrique ou électronique doit être apporté dans un centre de collecte spécifique pour équipements électriques et électroniques ou être remis au revendeur lors de l'achat d'un produit nouveau de type équivalent. Cela contribue à éviter d'éventuels effets néfastes sur l'environnement et la santé liés à un traitement inadéquat des équipements électriques et électroniques à la fin de leur cycle de vie. L'élimination abusive du produit de la part de l'utilisateur comporte l'application des sanctions administratives prévues par la loi en vigueur.

RETRAIT ET ÉLIMINATION DES PILES / BATTERIES USAGÉES



Aux fins de la mise en oeuvre de la Directive communautaire 2006/66/CE ainsi qu'elle a été transposée par les normes nationales en vigueur, nous vous informons que les montres à quartz contiennent des piles / batteries du type bouton « zinc / argent » qui, une fois usagées, doivent faire l'objet d'une collecte séparée des déchets ménagers et être éliminées par des opérateurs qualifiés ou être apportées dans les bacs de collecte prévus à cet effet. Pour le retrait des piles / batteries de la montre, il faut ouvrir le fond de boîtier. ATTENTION : au cours de la durée de vie de la montre, le retrait de la pile / batterie doit être exécuté exclusivement par un Centre d'assistance technique ou un revendeur agréé. L'intervention de personnes non autorisées, ou non qualifiées, peut compromettre le bon fonctionnement du produit.



CELEBRATE YOUR TIME

EBERHARD1887.COM